

L'HABITAT PARTICIPATIF : QUELLES CONDITIONS POUR UNE VÉRITABLE MIXITÉ SOCIALE ?

Responsable du programme :

Anne Labit, Citeres/Tours, Université d'Orléans

Autres chercheuses impliquées :

Sabrina Bresson, Lavue, École nationale supérieure d'architecture de Paris Val-de-Seine

Hélène Leenhardt, Citeres/Tours

Corinne Manson, Lerap, Université de Tours

Résumé

L'étude vise à explorer les conditions de réalisation et de réussite de projets d'habitat participatif qui intègrent la question de la mixité sociale. En effet, trop souvent, la complexité et la longueur du processus de montage de tels projets exclue les populations les moins dotées en capital économique, social ou culturel. Comment favoriser l'émergence de dynamiques habitantes plus larges dans ce domaine ? Comment accompagner les habitants d'un point de vue professionnel, tout en faisant en sorte qu'ils restent au cœur du processus ? Quels montages juridiques et financiers privilégier pour favoriser la concrétisation de ces projets ? Comment les rendre accessibles à un public plus diversifié alors que la loi Alur, qui a introduit les sociétés d'autopromotion et les coopératives d'habitants dans l'ordonnancement juridique, n'a pas apporté de solution spécifique pour les publics du logement social ? Comment ouvrir ces projets sur leur environnement, alors qu'ils émergent souvent au sein de groupes constitués sur le mode de l'interconnaissance ? Quels modes de gouvernance mettre en place, en interne (constitution du groupe, renouvellement, modalités de décision, etc.) et en externe ? Comment favoriser la collaboration pluridisciplinaire autour de ces projets entre des acteurs issus de différents champs (habitat, secteur social et médico-social, etc.) ?

Spécialités : **X Sociologie** **X Droit**

●●○ ÉTAT D'AVANCEMENT

Dix enquêtes de terrain réalisées.
Rapport final en cours de rédaction.

€ FINANCEMENT

Fondation de France.

👤 CONTACT

• anne.labit@univ-orleans.fr
06 86 90 88 55